L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 17 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 18 JUIN 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

UN *parfait jardinier*, muni des meilleures recommandations, désire trouver de l'emploi en ville ou à la campagne. S'adresser Général Gerard, rue Louisiane, 7. 16juin—7t

DEMANDE d'emploi.—Une jeune fille Française désire être employée par une famille allant en France. S'adresser à Mme Fouvade, rue Hôpital et Dauphine.
13 juin—3 sem

UN Louisianais désire enseigner le français et l'anglais dans une famille à la campagne ou de l'autre bord du lac pour un pension. L'arrangement serait pour l'été. Ecrire à F. E. S., bureaux de l'Abeille.
20mai

A VENDRE.

A VENDRE.—2 belles et jeunes juments par B. Pierre, rue Fair Grounds, Gentilly Road, porte numbers entrance. 16juin

PAR LE CONSTABLE.

Julia Kiernan vs. George Hicks or Ricks.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No. 12,497.—Ex vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée, je vendrai à l'encan en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et Bienville, dans le Second District de cette ville, le MERCREDI, 26me jour de juin 1889, à 11 heures a. m., la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enlassé au mon bureau.

Tel étant dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

15juin—15 19 26

John T. Michel vs. C. H. W. Copeland.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 19,408.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Marr Jr, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, en face de la maison de cour, No 1036 rue Magazine, près de la rue Laylor, le MARDI, 18 juin 1889, à midi, de la propriété suivante, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts du défendant en cette affaire, C. H. W. Copeland, dans le procès maintenant pendant devant la Cour Civile de District de cette paroisse, Division B, No 24,804, de C. H. W. Copeland vs. Wm. Brand et autres.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
8 juin—6 12 18

Charles Grillot vs. J. J. Crowley.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 12,061.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, en face de la maison de cour, No 1036 rue Magazine, près de la rue Laylor, le MARDI, 18 juin 1889, à midi, de la propriété suivante, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts du défendant en cette affaire, C. H. W. Copeland, dans le procès maintenant pendant devant la Cour Civile de District de cette paroisse, Division B, No 24,804, de C. H. W. Copeland vs. Wm. Brand et autres.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
8 juin—6 12 18

Charles Grillot vs. J. J. Crowley.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 12,061.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et Bienville, dans le Second District de cette ville, le MERCREDI, 26me jour de juin 1889, à 11 heures a. m., la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enlassé au mon bureau.

Tel étant dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

15juin—15 19 26

John T. Michel vs. C. H. W. Copeland.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 19,408.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Marr Jr, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, en face de la maison de cour, No 1036 rue Magazine, près de la rue Laylor, le MARDI, 18 juin 1889, à midi, de la propriété suivante, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts du défendant en cette affaire, C. H. W. Copeland, dans le procès maintenant pendant devant la Cour Civile de District de cette paroisse, Division B, No 24,804, de C. H. W. Copeland vs. Wm. Brand et autres.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
8 juin—6 12 18

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Veuve Benjamin Horne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,275.—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Felix Borne à présente une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue Veuve Benjamin Horne, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

18 juin—18 22 27

Succession de Frank Lamapette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,254—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de feu Frank Lamapette, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 juin—14 19 23

Succession de Michael Monahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,254—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Dan A. Rose, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

14 juin—14 19 23

Succession de Mme Catherine Roberts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,497.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thérèse Hall, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

9juin—9.14.18

Succession de Joseph Yates.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 24,989.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Yates, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

12juin—12 18 21

Succession de Mme N. M. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,200—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Hunter Stewart et Théodore C. Stewart, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11juin—11 15 20

Succession de Samuel Dewry et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,841—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Dewry, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 juin—11 15 20

Succession de Edward A. Hoyt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,410—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Eric T. Merrick, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

12juin—12 18 22

Succession de E. S. Warnberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21 937—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Dan A. Rose, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

12juin—12 18 22

Succession de François Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 25,084—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte rendu par Frank Vallette, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

E. A. LUMINAIS, Greffier.

11juin—11.15.20

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 27,268—Division B.—W. H. Eckert vs. Mme Crédence Bienville et al.—En vertu des biens du pétitionnaire, J. William H. Eckert, soit et est par le présent accepté par la loi en bénéfice de son contrat, et il est ordonné qu'une réunion des différents soit convoquée et tenue maintenant Place de Jean Baptiste, à son bureau, No 21 Passage de la Bourse, en cette ville, jeudi, le 18me jour de juillet 1889, à 11 heures a. m., afin de statuer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient être nécessaires et quelles l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues et que l'an D. Grace Bélanger, soit nommé pour représenter les créanciers ignorés.

Nouvelle-Orléans, 14 juin 1889.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme :

H. MORAISON, Deputé Greffier.

14juin—d 16 jul

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour, siége de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 6ème jour de Juillet, A. D., 1889, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquents à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquents, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment des dites années et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

AZEMARD, J. J.—
385 Pour taxes de ville de l'année 1887. Montant à.....$12 12
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 2 dans l'îlet No. 352, borné par les rues Bienville, Willo et Sixième. Live Oak et Ursulines, mesurant 35 pieds de face à la rue Septième sur 101 pieds de profondeur.

BAUER, JOHN—
482 Pour taxes de ville des années 1880, $40 00; 1881, 34 20; 1882, 60 56; 1883, 54 44; 1884, 44; 1885, 55 88; 1886, 44 44; 1887, 44 44.
Montant à.....$381 92
Un lot de terre, dans le 2ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'îlet No. 163, borné par les rues Chartres, Royale, Dumaine et St-Philippe, mesurant 20 pieds de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.

BOEY, JOHN F.—
551 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 5 08; 1886, 8 08; 1887, 8 08;
Montant à.....$48 28
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7 dans l'îlet No. 142, borné par les rues Chartres, Clouet, Montegut et Royale, mesurant 24 pieds de face à la rue Chartres sur 100 pieds de profondeur.

BRINKMANN, SUC DE F. et F. H. BRINKMANN—
553 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 5 08; 1886, 8 08; 1887, 8 08;
Montant à.....$48 28
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 9, dans l'îlet No 1328, borné par les rues Champs-Elysées, Magistrat, Français et Verte, mesurant 66 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 106 pieds de profondeur.

BOUCHER, JOSEPH A.—
610. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08;
Montant à.....$61 36
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots 16 et 17 dans l'îlet No 1328, bornés par les rues Champs-Elysées, Magistrat, Français et Verte, mesurant 66 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 106 pieds de profondeur.

BOUSSE, FRANÇOIS, ou BASSINE—
635 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 16 08; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à.....$76 71
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 7, dans l'îlet No 757, borné par les rues Derbigny, Lapeyrouse, Lafayette et Poydras, mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BARBOT, F. X.—
582 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 8 00.
Montant à.....$43 12
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots No 22 et 21 dans l'îlet No 762, bornés par les rues Derbigny, Kerlerec, Colombus et Elysée, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BENPRUNIER, A. B. ou BONPUNT—
513. Pour taxes de ville des années 1880, $10 92; 1881, 10 92; 1882, 22 20; 1883, 14 00; 1884, 14 00; 1885, 20 32; 1886, 16 16.
Montant à.....$127 61
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'îlet No. 1059, borné par les rues Franklin, Liberté, Frédéric et Gallatin, mesurant 49 pieds de face à la rue Français sur 94 pieds de profondeur.

BARRERE, LEON—
594. Pour taxes de ville des années 1880, $8 57; 1881, 6 24; 1882, 11 12; 1883, 7 00; 1884, 7 00; 1885, 8 89; 1886, 7 07.
Montant à.....$53 69
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nille-Orléans, désigné comme lot No 1, dans l'îlet No 197, borné par les rues Français, Libérale, Champs-Elysées et Forme, formant l'encoignure des rues Français et Libérale mesurant 32 pieds de face à la rue Français sur 125 pieds de profondeur.

BOISDÛ, VVE JEAN—
602 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 9 25; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à.....$49 35
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'îlet No 209, bornée par les rues Verte, Champs-Elysées, Français et Force mesurant 60 pieds de face à la rue Verte sur 160 pieds de profondeur.

BOISDÛ, VVE JEAN—
603 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 25; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à.....$45 74
Deux lots de terre, dans le 3me district, de la ville de la Nile-Orléans, dans l'îlet No 209, bornés par les rues Verte, Champs-Elysées, Magistrat, Français et Verte, mesurant 60 pieds de face à la rue Verte sur 160 pieds de profondeur.

BOUCHER, JOSEPH A.—
610. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08;
Montant à.....$61 36
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots No 16 et 17 dans l'îlet No 1328, bornés par les rues Champs-Elysées, Magistrat, Français et Verte, mesurant 66 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 106 pieds de profondeur.

BOUCHER, JOSEPH A.—
611. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08;
Montant à.....$61 36
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 1328, borné par les rues Champs-Elysées, Magistrat, Français et Verte, mesurant 66 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 106 pieds de profondeur.

BRONDES, MME B. ou E.—
612. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à.....$86 81
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lots Nos 9 et 10 dans l'îlet No 1361, borné par la rue Hyacinthe, Jules Bienvenue, Jules Broad et Anbry, le lot No 9 mesurant 31 pieds de face à la rue Broad sur 109 pieds de profondeur le lot No 10 mesurant 31 pieds de face à l'allée Bienvenue sur 109 pieds de profondeur.

BULL, HENRY C.—
623. Pour taxes de ville des années 1880, $16 39; 1881, 16 06; 1882, 28 58; 1883, 18 00; 1884, 18 00; 1885, 22 86; 1886, 18 18; 1887, 19 18.
Montant à.....$176 25
Un lot de terre, dans le 2ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 1510, borné par les rues Maurepas, Florida, et Mandeville, le lot mesurant 60 pieds de face à la rue Maurepas sur 150 pieds de profondeur.

BAPOUSSE, JEAN—
627. Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 1 78; 1882, 3 18; 1883, 2; 1884, 2; 1885, 2 54; 1886, 2 02; 1887, 2 02.
Montant à.....$21 00
Quatre lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme un "petit triangle" dans l'îlet No 1723, bornés par les rues Broad, Habans et Agriculture.

BAROUSSE, JEAN M.—
628 Pour taxes de ville des années 1880 $12 14; 1881, 12 49; 1882, 19 04; 1883, 15 12; 1884, 12; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à.....$107 78
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dépend comme suit, savoir: Un lot de terre formant triangle borné par les rues Broad, Habans, Agriculture et la venue de Londres, mesurant 156 pieds de face à la rue Broad sur 150 pieds de profondeur sur une ligne et 320 pieds sur l'autre.

BATSON, VVE MOUN—
995 Pour taxes de ville des années 1882, 98 25; 1884, 60 00; 1885, 88 90; 1886, 105 04; 1887, 105 04.
Montant à.....$454 23
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 6 et 7, dans l'îlet No 40, bornés par les rues Race, Tchoupitoulas, Orange et Peters, mesurant 50 pieds de face à la rue Race sur 170 pieds de profondeur.

BATSON, SUC. DE W. N.—
996. Pour taxes de ville des années 1882, 111 12; 1884, 70 00; 1885, 88 90; 1886, 7 70; 1887, 70 70.
Montant à.....$411 43
Trois lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 28, 29 et 30 ou 32, 33 et 34, dans l'îlet No 40, bornés par les rues Race, Orange, Tchoupitoulas, Rampart et Peters, mesurant 79 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 128 pieds de profondeur

BULLEN, FRANK J.—
1115. Pour taxes de ville de l'année 1883. Montant à.....$38 00
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'îlet No 20 dans l'îlet No 371, borné par les rues Remparts, Espagne, Mandeville et St-Claude, mesurant 28 pieds de face à la rue Bemparts sur 129 pieds de profondeur.

BUSCAIL, VVE FRANCIS—
1221 Pour taxes de ville de l'année 1883. Montant à.....$56 16
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 28 dans l'îlet No 1 dans l'îlet Bouligny, borné par les rues Cellope, Baronne et Carondelet, mesurant 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Clio sur 64 pieds de profondeur.

CRESAP, H. R. et CHAS M.—
1632 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 18 1; 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884 10; 1885 1270, 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à.....$86 81
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'îlet No 154 borné par les rues Dauphine, Mandeville Maligny et Bourgogne, mesurant 32 pieds de face à la rue Dauphine sur 52 pieds 9 pouces de profondeur.

CARPENTER JEAN B. ou CARPENETS—
2011 Pour taxes de ville des années 1880, $9 105; 1881, 10 70; 1882, 19 05; 1883, 1; 00; 1884, 12 00, 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 14 12.
Montant à.....$104 16
Une portion de terre, dans le 3ème district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'îlet No 595, borné par les rues Massar, Bertelean, Robertson et Villeré, mesurant 241 pieds de face à la rue Massar sur 140 pieds de profondeur.

CONNOLLY, JOHN—
2371. Pour taxes de ville des années 1886, $40 40; 1887, 40 40.
Montant à.....$80 80
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos. 11 et 12 dans l'îlet No. 328, borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Julie, mesurant 50 pieds de face à la rue Franklin sur 129 pieds de profondeur.

DARBY, CHARLES—
2832 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 2 68; 1882, 4 76; 1883, 3; 00; 1884, 3; 1885, 3 81; 1886, 3 03; 1887, 3 03.
Montant à.....$32 42
Un lot de terre, dans 3me district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 7, dans l'îlet No 757, borné par les rues Derbigny, Lapeyrouse, Lafayette et Poydras, mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

DOWTY, SUC DE SAMUEL—
2909 Pour taxes de ville des années 1881, $46 60; 1882, 79 38; 1883, 49; 1884, 49; 1885 60 96; 1886, 48 48; 1887, 48 48.
Montant à.....$379 90
Trois lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 113, 114, 117 et 1 0 dans l'îlet No 45 bornés par les rues Sorapuru, Roussseau, St-Thomas et Philip; le lot No 116 mesurant 129 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 150 pieds 10 pouces de profondeur; les lots Nos 117 et 120 mesurant 66 pieds 10 pouces de face à la rue Sorapuru sur 109 pieds 10 pouces de profondeur

D'HERETE, JEAN—
3130. Pour taxes de ville des années 1884, $20 00; 1885, 25 40; 1886, 29 20; 1887, 7 00.
Montant à.....$85 80
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No 2 dans l'îlet No. 352, borné par la rue Septième, White ou Sixième, Live Oak et Ursulines, mesurant 35 pieds de face à la rue Septième sur 101 pieds de profondeur.

BAUER, JOHN—
482 Pour taxes de ville des années 1880, $40 00; 1881, 34 20; 1882, 60 56; 1883, 54 44; 1884, 44; 1885, 55 88, 1886, 44 44, 1887, 44 44.
Montant à.....$381 92
Un lot de terre, dans le 2ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'îlet No 163, borné par les rues Chartres, Royale, Dumaine et St-Philippe, mesurant 20 pieds de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.

DUVIGNEAUD, LOUIS—
2141. Pour taxes de ville de l'année 1884. Montant à.....$30 00
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5 dans l'îlet No 316 borné par les rues Hôpital, Quartier, Tonti et Rocheblave, mesurant 60 pieds de face à la rue Hôpital sur 125 pieds de profondeur.

DENNISON, VICTOR—
3173. Pour taxes de ville des années 1884, 10, 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 7 07.
Montant à.....$49 47
Un lot de terre, dans le 1ème district de la ville de la Nile-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No. 25, borné par les rues Preston, Calhoun et la propriété Fouchar, mesurant 30 pieds de face à la rue Market sur 102 pieds de profondeur.

DOWLING, HUGH—
3258 Pour taxes de ville de l'année 1885. Montant à.....$4 29
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nile-Orléans, désignés comme lots Nos 34 et 35, dans l'îlet No. 187, bornés par les rues Erato, Frytanie, St Charles et Clio mesurant 40 pieds 10 pouces de face à la rue Erato sur 155 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur.

DUCONGE, MARIE ANN MINEURS ET AUTRES
3316. Pour taxes de ville de l'année, 1887. Montant à.....$242 40
Un lot de terre dans le 2me district, de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 26 dans l'îlet No 98 borné par les rues Douane, Bienvile Bourbon et Dauphine, mesurant 32 pieds de face à la rue Douane sur 160 pieds de profondeur.

DARCANTEL, A.—
3353. Pour taxes de ville de l'année 1887. Montant à.....$10 10
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nile-Orléans, mesurant 120 pieds de face au Bayou St-Jean, partie supérieure, sur 135 pieds de profondeur.

DILLON, EDWARD—
3375 Pour taxes de ville de l'année 1887. Montant à.....$74 06
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les lots Nos. 590 et 594, bornés par la rue Dublin, le lot No. 14 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds, le lot No 15 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lavoisier, Tchoupitoulas, Chippewa, Toledano et la Louisiane, désigné par le numéro neuf et mesurant trente trois pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur sur la ligne la plus près de l'avenue de la Louisiane de quatre vingt dix huit pieds six pouces et sur la ligne la plus près de la rue Toledano de cent sept pieds et six lignes, mesurant aussi trente deux pieds de largeur dans le fond, ledit lot de terre étant acquis par James A. Mallon de la succession de Courtade, par un acte authentique pardevant O. Drouet, notaire, le 2 août 1882, et transmis par ce dernier transfert, livre 123, folio 94.

2° La moitié d'un certain lot de terre dans le même district et lieu, étant la propriété exclusive de Mme Ernestine Hagan, ledit lot de terre étant la moitié du lot désigné par le numéro 9 et la dite moitié en dit lot No 8 est de trente pieds de face à la rue Louisiane. La dite moitié du lot No 8 mesure trente pieds de face à la rue Louisiane. La dite moitié du lot No 8 est de